

221C1460
FR0000075343-FS0496

18 juin 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROMEDIS GROUPE

(Euronext Growth)

Par courrier reçu le 18 juin 2021, le groupe familial Roturier a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 juin 2021, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société RMC¹ qu'il contrôle, les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital de la société EUROMEDIS GROUPE² et détenir directement et indirectement 141 013 actions EUROMEDIS GROUPE représentant 282 006 droits de vote, soit 4,69% du capital et 5,89% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
RMC ¹	140 992	4,69	281 984	5,89
Danielle Roturier	1	ns	2	ns
Jean-Pierre Roturier	0	0	0	0
Mathieu Roturier	10	ns	10	ns
Camille Roturier	10	ns	10	ns
Total famille Roturier	141 013	4,69	282 006	5,89

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EUROMEDIS GROUPE sur le marché.

À cette occasion, la société RMC a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 5% du capital de la société EUROMEDIS GROUPE

¹ Détenu à 100% par M. Jean-Pierre Roturier et les membres de la famille Roturier.

² Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 23 septembre 2020.

³ Sur la base d'un capital composé de 3 008 738 actions représentant 4 787 578 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.